

## TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

TEMPS PLEIN

### DATE LIMITE

29 AVRIL 2024 - PROLONGATION

### N° CONCOURS

ACVSAD-2024-925

### DÉBUT DE L'EMPLOI

DÈS QUE POSSIBLE

### DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de son gestionnaire, la personne titulaire participe à la réalisation des opérations prévues au plan quinquennal d'immobilisation (PQI) de la Ville. En collaboration avec les autres personnes titulaires de ce poste, elle effectue le suivi des différents contrats de la Ville relevant de son champ d'expertise (contrats d'entretien, d'éclairage, de collecte des matières résiduelles, de vidange des fosses septiques, etc.).

Elle fournit aussi une assistance technique pour la réalisation des travaux en régie interne.

Elle effectue le suivi des requêtes citoyennes qui comportent un volet technique lié aux travaux publics.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assister l'ingénieur dans la gestion de projets, la conception, l'estimation des coûts et à la réalisation des projets de construction, reconstruction et réhabilitation d'infrastructures (aqueduc, égouts, chaussée, trottoir et bordure, stationnement, dépôt à neige, etc.) et des autres projets (parc, circulation, environnement, etc.)
- Effectuer le suivi des contrats de la Ville relevant de son champ d'expertise (contrats d'entretien d'éclairage, de collecte des matières résiduelles, de vidange des fosses septiques, etc.)
- Fournir une assistance technique pour la réalisation des travaux en régie interne
- Effectuer le suivi des requêtes citoyennes qui comportent un volet technique lié aux travaux publics
- Réaliser, lorsque requis, l'arpentage de terrains, l'inspection de différents ouvrages et infrastructures municipales et la préparation de plans aux fins de travaux municipaux dans le domaine du génie civil
- Planifier et effectuer diverses recherches, études et enquêtes (fichiers, plans, cadastres, etc.) en matière de localisation, de fonctionnement et de condition d'opération des réseaux d'aqueduc et d'égouts; de fuites d'eau; de délimitation de bassins de drainage; de conditions de ruissellement; d'ampleur de surcharges d'égouts; de raccordements particuliers de branchement; d'inspection télévisée; de mesure de pression et de débit, de réfection de tranchées, etc.
- Réaliser la modélisation des réseaux d'égouts et vérifier leur capacité hydraulique et leur besoin en mise à niveau
- Effectuer la mise à jour des bases de données concernant les infrastructures
- Effectuer la mise en plans des notes d'arpentage pour la préparation des plans et profils requis pour les projets de construction
- Veiller au bon fonctionnement des appareils mis à disposition ainsi qu'à son maintien dans un état de propreté satisfaisant
- Accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur en lien avec la fonction

*Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.*

*L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination*

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil
- Détenir au moins deux (2) ans d'expérience pertinente liée à la fonction

### COMPÉTENCES REQUISES

- Français parlé et écrit
- Maîtrise des logiciels de dessin et géomatique (Autocad et Civil 3D un atout)
- Habileté à préparer et interpréter des plans et devis
- Habileté à exécuter des relevés d'arpentage
- Habileté à appliquer des normes et des directives techniques
- Capacité à travailler en équipe
- Souci marqué pour la connaissance et l'application des mesures de sécurité au travail

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés municipaux en vigueur, l'échelle de traitement salariale de classe 8 est de 34,97\$ /heure à 49,65 \$ /heure
- Temps plein, 40 heures / semaine, de jour
- Lieu de travail : Hôtel-de-Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Vacances annuelles selon convention collective actuellement en vigueur
- Régime de retraite par financement salariale, part de l'employeur 7% , selon convention collective en vigueur
- Assurance collective dès l'embauche, selon convention collective en vigueur
- Banque de dix (10) jours de congé de maladie, selon convention collective actuellement en vigueur
- Quatorze (14) jours fériés, selon convention collective en vigueur
- Accès au Programme d'Aide aux Employés et à leur Famille (P.A.E.F.)
- Stationnement gratuit
- Accès gratuit aux installations sportives et bibliothèque

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, **au plus tard le 29 avril 2024-PROLONGATION**, par courriel ou à l'adresse suivante :

**Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures**

**Concours : ACVSAD-2024-925**

Service des ressources humaines

200, route de Fossambault

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

[rh@VSAD.ca](mailto:rh@VSAD.ca)

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.